



Calendrier

Avril 2011

Mercredi 6/4	débutants	local Adh 17h30
	Jo Duc	
Mercredi 13/4	Relevés dépouillement	local Adh 16h30
	Désiré Marcellin Thierry Deléan Nicole Sambuis	
Mercredi 20/4	Paléo lecture d'actes	local Adh 17h30
	Jean Marc Dufreney	
Samedi 23/4	Assemblée Générale de MG et Repas	Salle Polyvalente Tous 18h00
	Jean Marc Dufreney	
Mercredi 27/4	Permanence rencontre	local Adh 17h30
	Jo Duc	

Mai 2011

Mercredi 4/5	débutants	local Adh 17h30
	Jo Duc	
Mardi 10/5	Pollution en Maurienne au XXème siècle	Salle Polyvalente Tous 20h00
	Georges Dompnier	
Mercredi 11/5	Relevés dépouillement	local Adh 16h30
	Désiré Marcellin Thierry Deléan Nicole Sambuis	
Mercredi 18/5	Paléo lecture d'actes	local Adh 17h30
	Jean Marc Dufreney	
Mercredi 25/5	Permanence rencontre	local Adh 17h30
	Jean Marc Dufreney	



Mr Grand, Evelyne Serain, Jo Duc

2- Les travailleurs de l'ombre

Ce ne sont pas d'obscurs artisans qui œuvrent au fond d'une échoppe enfumée. Ce sont des amoureux des vieux grimoires écrits en « vermicelle » qui écarquillent leurs yeux pour vous préparer des dépouillements qui vous sont si utiles pour « grimper » à vos arbres. Pour plus de commodité, ils projettent leurs textes sur le mur, ce qui explique leur prédisposition à l'obscurité:

Les ateliers

1-Les « jeunes »

Jo Duc, titulaire de la chaire « débutants » de l'Université de Maurienne Généalogie et son amphithéâtre :



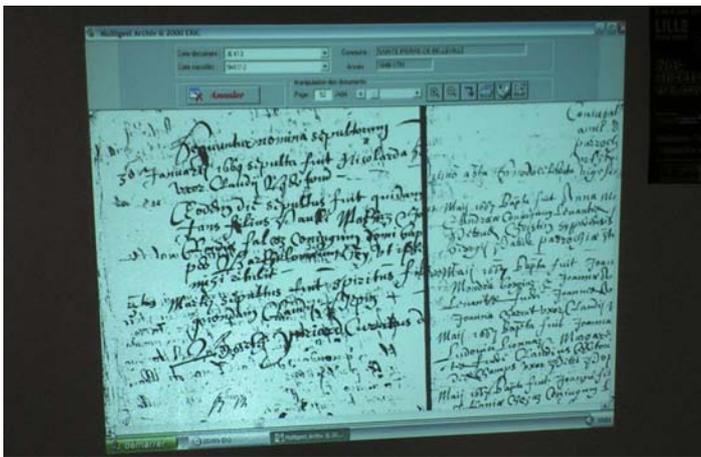
Alain Faravel, Laurence Morel, Mme et Mr Clavel, Mr Lazier, Mme Millieux, Mme Joet



Désiré Marcellin au pupitre, Thierry Deléan à l'écran, Nicole Sambuis au déchiffrement sur le mur.

Si, comme eux, vous avez le goût des vieux parchemins (actes d'état civil ou d'état religieux pour la plupart), venez les rejoindre. On travaille dans cet atelier dans une atmosphère de bonne humeur et d'émulation propice aux bons résultats. Ils sont au siège de Maurienne Généalogie le deuxième mercredi du mois à partir de 14 heures 30. Et si vous pensez avoir des lacunes en leur matière, l'atelier de paléographie, animé par Jean Marc Dufreney, vous donnera les rudiments indispensables à une lecture (presque) aisée de ces vieux documents.

Pour faire la liaison avec cet atelier de paléographie, voyez page suivante un spécimen de leur travail:



Voici leur « matière ». Vous y retrouveriez-vous?

3-La paléographie (du grec « palaios »: ancien et « graphos » :écriture). Etude de l'écriture ancienne.

L'atelier paléo-lecture d'actes fonctionne maintenant depuis plusieurs années de manière immuable le troisième mercredi de chaque mois d'octobre à juin à partir de 17h 30. Il y a un carré de fidèles auxquels viennent se joindre quelques occasionnels, soit 5 à 8 personnes selon les séances. L'objectif est bien sur de déchiffrer les actes, d'y donner du sens et plus largement de se perfectionner car si la technique est relativement simple, seule la fréquentation assidue des écrits anciens



permet d'acquérir une certaine aisance et une relative fluidité de lecture. Sans prétention, nous y traitons le latin des actes paroissiaux, mais le plus souvent du français ancien, généralement de 1560 à 1850, l'avant étant inexistant et l'après largement abordable par nos yeux contemporains. Les actes notariés constituent la matière première la plus abondante mais nous tachons de diversifier nos supports avec des recensements, des listes cadastrales ou électorales, de la correspondance administrative ou privée, des livres de comptes, des extraits de registres divers. Ce sont toujours des textes dont l'origine est locale. La plupart d'entre eux portent des informations nominatives et il n'est pas rare d'y voir figurer les ancêtres des participants.



Chacun apporte sa contribution à la lecture avec parfois des divergences d'interprétation mais toujours avec un éclairage du contexte historique particulier dans lequel s'insère l'écrit étudié. L'utilisation systématique du vidéoprojecteur permet de nous concentrer et de zoomer sur les parties délicates. Nous concluons toujours la séance par un petit rafraîchissement afin de récompenser nos efforts. Cette dernière précision n'étant pas spécialement destinée à attirer du nouveau monde, nous sommes bien sur ouverts à toute personne qui voudrait se joindre à nous en cours d'année, même totalement débutante. Nous traitons alors à ce moment là un texte plus facile d'accès. Cela permet aux « anciens » de souffler un peu et surtout de pavaner et d'étaler leur savoir devant le novice.



(Aïe ! je crains les représailles le mois prochain pour cette dernière phrase) Enfin si une demande s'avère importante, un dédoublement de l'atelier pourrait être envisagé.

Jean Marc Dufrenoy

Les photos des participants au fil du texte: Jean-Marc Dufrenoy, Jeanine Bochu, Daniel Bochu, Eliane Stasia, Nicole sambuis et Jeannot Truchet.

4- L'informatique

Atelier en sommeil provisoire, faute de demande des adhérents, il est animé par Serge michel. Il assure l'initiation à l'informatique en général, à Excel, à Généabank, à Généanet et à Généatique (logiciel de généalogie bien pratique pour bâtir les arbres).

Le sommeil de cet atelier est fragile, il suffit de demander pour le réveiller. Pour cela, contacter Serge Michel:

serge.michel@club-internet.fr



Serge Michel « cerné » par l'informatique

Entraide

Il, y a quelque temps, Jo Duc avait relancé l'entraide entre adhérents. Cela a fonctionné –avec des fortunes diverses– pendant trois numéros de MG Infos, puis est tombé dans les oubliettes. La raison en est que aucun adhérent n'envoie des questions à publier sur le bulletin

Pourtant, il doit bien y avoir dans un coin de vos arbres ou à leurs limites d'illustres inconnus qui jouent à cache-cache et vous narquent depuis leur incognito. Si ces farceurs ne figurent pas dans votre documentation, il y a peut être des adhérents qui ont des informations sur eux et seraient tout heureux de vous les communiquer. C'est le fondement même de l'entraide. Alors, n'hésitez pas et ne soyez pas timides, il n'y a pas de honte à demander de l'aide. Pour cela, une seule adresse:

duc-joseph@wanadoo.fr

Les noms « hispanisés »

Il n'est pas rare d'entendre dire que les noms de famille savoyards et en particulier mauriennais se terminant par « oz » ou « az » sont d'origine espagnole.

Il est vrai que pendant plusieurs siècles, en tout cas jusqu'au traité de Nimègue, en 1678, la Maurienne était un lieu de passage des troupes espagnoles entre leurs possessions italiennes et la Franche Comté, alors province espagnole. Ce passage se limitait à des arrêts de deux ou trois jours.

Par contre, de 1742 à 1748, était installé à Saint Jean un hôpital pour les troupes espagnoles et les séjours des malades et blessés étaient plus conséquents.

Faut-il en conclure que de nombreux espagnols aient fait souche dans la vallée, laissant une trace dans la patronymie mauriennaise ? C'est peu probable.

D'abord, les terminales « oz » et « az » étaient utilisées bien avant le milieu du 18^{ème} siècle, on les trouve sur les registres paroissiaux dès 1600 (parce que c'est la date la plus ancienne de ces registres !).

Ensuite, une recherche dans les registres de Saint Jean, où se situait la présence espagnole la plus importante, ne révèle qu'un mariage « hispano-mauriennais », celui de Marie Jullien, fille de feu Joseph avec Jean Pierre Aliende, originaire de Valladolid, le juin 1744. Et encore, il semble que ce fut un mariage « forcé », le registre des baptêmes portant à la date du 17 mars 1744 le nom de « *Claudius filius spurius Maria quondam Josephi Jullien que coram testibus hunc parvulum esse ex Joannis Petri Aliende iliis in Navarrea Legione Hispaniarum declaravit* » (Claude fils « impur » de Marie feu Joseph Jullien dont les témoins affirment que le « petit » est de Jean Pierre Aliende, lui-même à la Légion Espagnole de Navarre).

Il n'a pas été retrouvé de descendance du señor caballero Aliende qui a sans doute rejoint son Espagne natale avec femme et enfant.

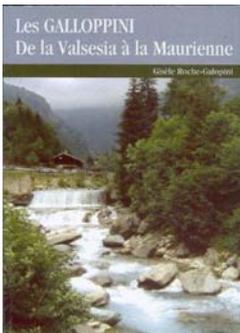
Enfin, les seuls noms espagnols se terminant en « z » sont les noms en « e » comme Rodriguez ou Fernandez.

Le départ définitif des troupes espagnoles, suite à la paix d'Aix la Chapelle (1748) mit fin à cet épisode ibérique et l'on peut affirmer sans grand risque de se tromper que si traces espagnoles il y a pu y avoir, elles ne figurent pas dans notre patronymie !

D'après un texte du Chanoine A. GROS

Recherches Italiennes

A la suite de la parution, dans le dernier MG Infos, du compte rendu de la Conférence de André Grange et Désiré Marcellin sur les recherches en Italie, nous avons reçu de Gisèle Roche-Galopini, adhérente de MG, deux exemplaires, un en français et un en italien, de son dernier ouvrage « Les Galloppini de la Valsesia à la Maurienne ».



Elle a effectué des recherches approfondies en Valsesia, notamment à Borgosesia et à Varallo et conseille vivement aux généalogistes intéressés par cette région de ne pas hésiter de s'adresser aux services (curés et archives) où elle a reçu un accueil excellent.

Les livres de Gisèle Roche-Galopini sont consultables au siège de Maurienne Généalogie à Villargondran.

Nous nous renseignerons sur l'éventualité de commandes auprès d'elle, si des adhérents sont intéressés.

Communications judiciaires

Au sujet

De la mort accidentelle de Joseph feu Pierre
BUISSON né et habitant au hameau de la Rivine
Commune de Valloires âgé de septante ans environ,
Arrivé le 29 mai 1844

« Valloire le 29 mai 1844

à 5 heures après midi

Monsieur le Juge du mandement de St Michel

Je me fais un devoir de porter à votre connaissance qu'il vient de m'être rapporté à l'instant que le nommé BUISSON Joseph de cette commune habitant au hameau de la Rivine, étant allé ce jourd'hui avec deux autre individus sur une montagne presque en face du village de la Rivine pour extraire du charbon de pierre, après avoir travaillé paisiblement pendant quelque temps, ses compagnons observèrent que le terrain qui servoit à former la voute au trou qu'il avoit fait pour extraire leur charbon menaçoit de s'écrouler au même instant ils sortirent et s'éloignèrent de là en lui disant d'en faire de même, mais il a méprisé leur avertissement en leur répondant qu'il n'y avoit aucun danger, presque au même instant la voute du trou qu'ils avoient fait s'est écroulée et il est resté enseveli sous une masse de terre et de pierres aussitôt ses compagnons se sont mis en devoir de débarrasser la terre et les pierres qu'il avoit sur lui, afin de voir s'ils pouvoient lui porter quelques secours et lors qu'ils purent en sortir des décombres ils ont reconnu qu'il n'avoit plus signe de vie, alors ils l'ont laissé là et ils ont envoyé une personne exprès auprès de moi pour me faire part de cet événement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect.

Le très humble et très obéissant serviteur,

le Syndic de Valloire

J. Bte ROL

Relevé par Désiré Marcellin

Avez-vous réservé votre soirée du 23 avril prochain?

Nous vous rappelons que c'est à cette date

qu'aura lieu, à 18 heures, à la

Salle Polyvalente

de Villargondran,

l'assemblée Générale

de

Maurienne Généalogie

Et bien sûr, la soirée se terminera au

Capucin Gourmand!

(Participation 20€)

Venez nombreux,

la vie de l'Association

c'est notre affaire

à tous

La mémoire

On pense souvent que les jeunes générations oublient vite celles qui les ont précédé. Le texte ci après donne un splendide démenti à cette impression. Il a été écrit par Bernard Dio en hommage à son grand-père pour être lu lors de la manifestation au monument aux Morts de la Chambre le 11 novembre 2010, 92 ans après l'armistice de 1918 !

*Ils avaient tout pour eux : la force et la jeunesse
La France dans leur âme et la fleur au fusil
La Madelon près d'eux, des chansons, la noblesse
Le front les attendait et mon grand-père aussi.*

*Il était fier et beau derrière ses moustaches
Les lèvres qu'un sourire éclairait de bonheur
Mais la guerre attendait ; la tranchée et les taches
Du sang des compagnons endeuillant leur ferueur.*

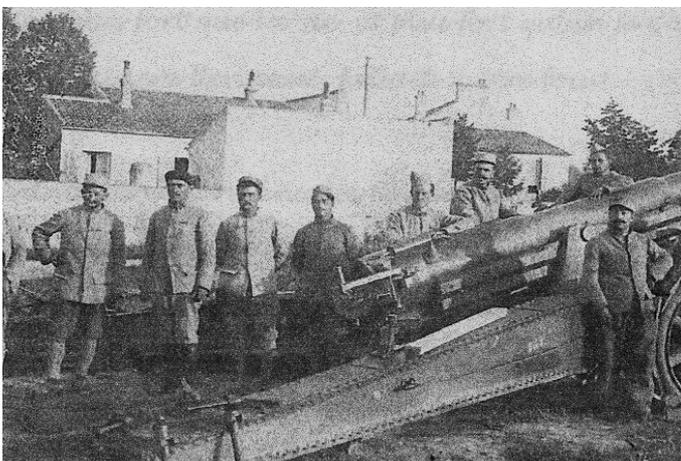
*A peine dix huit ans et peut être pas même
L'amour de la patrie était plus fort que tout
Bien plus fort que la vie et plus fort qu'un je t'aime
Pour vaincre l'ennemi fallait-il être fou !*

*Grand-père est revenu les poumons en compote
Avec cette blessure âcre de Douaumont
Le tampon qu'on arrache et la lourde capote,
Les poux, le mauvais vin, l'ouragan du canon.*

*Mais il est revenu me raconter sa guerre
La guerre des poilus tombés au champ d'honneur
Si de ces chevaliers il n'en reste plus guère
Gardons leur souvenir au moins dans notre cœur .*

« A mon grand-père Adrien Dio
A tous les poilus morts pour notre bonheur et notre liberté.
Que leur souvenir soit à jamais gravé dans nos cœurs et le temps.
Le 11 novembre 2010,
Bernard Dio. »

Relevé par Maxime Vinit.



Adrien Dio est le quatrième en partant de la gauche.

Avis de recherche



Les tenues des communiants font penser aux années 60 et après.
Quelqu'un se reconnaîtrait-il sur cette vieille photo ? Si oui, merci de le signaler à la rédaction de MG Infos !

Avis de recherche (suite)

Un adhérent de Maurienne Généalogie, Monsieur Peres, a émis le souhait que soit instauré sur le bulletin une rubrique de publication de photos anciennes. C'est une initiative intéressante mais qui demande pour être mise en œuvre une certaine discipline. Tout d'abord, il est nécessaire de savoir quel sera le travail fait sur ces photos: reconnaissance des personnages, possibilités de contacts, fond de documents, etc....

Il faut ensuite que les photos soient transmises sous une certaine forme (photos scannées et envoyées par mail en PJ) et accompagnées d'un minimum de renseignements: lieu probable de la prise de vue, sujet (école, communions, mariage, conscrits, etc.....) date approximative.

Monsieur Peres a déjà commencé la collection d'où est tirée la photo ci-dessus, qui nous donne une idée de ce que peut être cette activité.

Il serait intéressant de connaître l'avis des adhérents sur la mise en place de cet « avis de recherche ». Ecrivez-nous, l'adresse mail figure dans l'en-tête du bulletin.

Pierre Blazy

Délais de communicabilité.

Des adhérents demandent encore, parfois, les délais de communicabilité des documents officiels, lesquels ont été modifiés par la loi de 2008.

Pour les documents qui concernent en premier lieu les généalogistes, les délais sont les suivants :

-Naissances : 75 ans après la naissance ou 25 ans après le décès de la personne concernée.

-Mariage : 75 ans après la date du mariage ou 25 ans après le décès du dernier conjoint.

-Décès : Immédiatement communicable.

-Minutes et répertoires des Notaires : 75 ans

Ces délais font l'objet d'une loi et ont donc obligatoirement été communiqués pour application aux mairies.